

Message à toutes les personnes dans le monde qui continuent de se préoccuper de Fukushima (mars 2018)

À l'approche de la date anniversaire du 11 mars, je voudrais d'abord remercier du fond du cœur, cette année encore, tous ceux et toutes celles qui depuis sept ans, partout dans le monde, continuent de se soucier des victimes de l'accident de Fukushima, et de leur tendre une main secourable.

Aujourd'hui à Fukushima, résonnent de tous côtés, comme autant de leitmotifs, les mots d'ordre «Retour», «Reconstruction» ou «Promotion de la Santé/Hygiène de vie».

«RECONSTRUCTION» En prévision des Jeux Olympiques de Tôkyô dans deux ans, un budget colossal est investi dans la région, en particulier sur la frange côtière où les dégâts du tsunami et du séisme ont été considérables. Sous couvert de promouvoir des «Projets innovants pour la côte», on construit des établissements de recherche centrés notamment sur les techniques de démantèlement des réacteurs à l'aide de robots spécialisés, mais aussi un parc éolien géant, une ferme solaire gigantesque, une centrale de biomasse solide à partir de bois...

Quant à la commune de Futaba où se trouve la centrale de Fukushima Daiichi, il a été décidé, malgré son niveau de contamination radioactive - le plus élevé de la région -, d'y bâtir de nouveaux établissements, entre autres, une «Base d'archives» qui exposera - je cite - «la réalité des dégâts causés par l'accident nucléaire». Elle a été conçue pour accueillir, en voyages scolaires, des lycéens venus de tout le pays.

«RETOUR» Les autorités de Fukushima envisagent le retour de tous les réfugiés dans leur commune d'origine avant 2020. Ainsi, le long de la côte, la ligne ferroviaire Jôban, très endommagée, sera bientôt entièrement rouverte.

Or, derrière toutes ces mesures de façade, les droits humains les plus fondamentaux sont gravement bafoués: la politique de retour prônée actuellement ne permet pas aux habitants de retrouver, dans des endroits sûrs, les conditions de vie d'avant l'accident. En effet, dans les zones où le niveau de contamination radioactive est encore très élevé, les autorités ont fixé à 20 millisieverts par an - soit 20 fois plus que la dose qui avait cours avant 2011, 1mSv étant la norme adoptée par la plupart des pays - la dose maximale d'exposition autorisée. Ce qui revient à exiger des habitants qu'ils supportent de vivre irradiés.

Car aucune mesure de protection contre l'irradiation n'est prévue après leur retour. En particulier, les séjours réguliers en milieu sain, comme cela se pratique pour les enfants de Tchernobyl, ne sont pas envisagés. En outre, une fois levées les directives d'évacuation, les indemnités pour «dommages psychologiques» ainsi que la gratuité des logements servant de refuge sont supprimés, même pour ceux qui ne souhaitent plus retourner dans leur commune d'origine. Ces personnes se heurtent donc, d'emblée, à des situations très difficiles: certaines, se sentant acculées, acceptent à contre-cœur de revenir chez elles, d'autres en sont réduites à devenir des SDF, et on observe même une recrudescence des suicides. Dans le pire des cas, les familles qui refusent de quitter leurs habitations provisoires sont poursuivies en justice.

En novembre 2017, à l'issue de l'Examen Périodique Universel (l'EPU) mené par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, quatre pays membres (l'Allemagne, l'Autriche, le Mexique et le Portugal) ont adressé au gouvernement japonais des recommandations, afin que celui-ci s'attache à améliorer la situation des victimes de l'accident de Fukushima, en terme de droits humains.

Sur le site de la centrale accidentée, de graves difficultés perdurent. Plus de 800 cuves, contenant chacune 1000 tonnes d'eau contaminée au tritium, y sont accumulées. Monsieur Fuketa, le nouveau président de la Commission de réglementation de l'énergie nucléaire (ARN) et Monsieur Tanaka, son prédécesseur, soutiennent que «la seule solution est de larguer ces effluents dans l'océan». Ils multiplient les visites aux collectivités locales concernées afin d'obtenir leur accord sur ce point.

Originaire de Fukushima, j'ai vu la mer pour la première fois de ma vie à l'âge de quatre ans, sur la côte d'Iwaki. J'en garde encore un souvenir émerveillé. À l'époque, cette partie de l'Océan, par la richesse et la diversité des êtres vivants qui la peuplent, était considérée comme l'une des trois plus importantes zones de pêche du monde. N'oublions pas en outre que la mer constitue, avant toutes choses, l'élément qui relie entre eux tous les pays du monde. Depuis l'accident de Fukushima, d'énormes quantités de substances radioactives se sont déjà répandues dans la mer. Que l'organisme japonais chargé de la sécurité nucléaire prenne l'initiative d'y répandre une quantité de tritium qui équivaut à 40 fois la limite réglementée annuelle, voilà qui est tout simplement inadmissible. Actuellement, les pêcheurs de Fukushima sont les premiers à s'opposer désespérément à cette «solution» arbitraire et irresponsable. Nous vous demandons de joindre votre voix à la leur: nous avons besoin, dans ce domaine, d'une protestation au niveau international.

«PROMOTION DE LA SANTÉ/HYGIÈNE DE VIE» Pour ce qui est des seuls examens médicaux pratiqués systématiquement auprès des habitants de Fukushima depuis 2011: ceux de la thyroïde, les résultats sont alarmants, puisque selon les chiffres les plus récents, le nombre de cancers diagnostiqués s'élève à 193 (dont 154 avérés après opération) - sur 300.000 enfants et adolescents âgés de moins de 18 ans au moment de l'accident.

La Commission d'experts médicaux s'obstine néanmoins à prétendre «qu'il est difficile d'affirmer qu'il s'agit de conséquences de l'accident nucléaire».

Or, on a découvert l'année dernière l'existence d'autres cas de cancers de la thyroïde non répertoriés dans les résultats publiés. Il s'agit de personnes qui, au terme du premier examen, avaient été classées dans la catégorie «en phase d'observation»: dans les statistiques départementales, elles ont été «exclues» des cas suspects, même quand elles ont développé un cancer avant l'examen suivant.

Sous la pression des citoyens et de quelques experts, la Faculté départementale de Médecine de Fukushima s'est enfin engagée à faire des recherches pour déterminer le nombre de cas de cancers avérés parmi ces personnes. Mais elle prévoit un délai de deux ans avant de publier les résultats. On constate donc que les informations communiquées par les autorités restent incomplètes, même pour les seuls examens médicaux pratiqués auprès des victimes de l'accident.

Et ce n'est pas tout. En ce qui concerne les examens de la thyroïde, les experts scientifiques manifestent désormais leur volonté d'en réduire la portée et d'en diminuer la fréquence sous prétexte que: 1) Le dépistage a provoqué un «sur-diagnostic.»; 2) Les examens en milieu scolaire «bafouent les droits de l'homme.» 3) Il faut respecter le droit des patients à «ne pas savoir».

Juste après l'accident nucléaire, les autorités de Fukushima ont refusé de distribuer des comprimés d'iode à la population. Il est désormais de leur devoir de prendre leur responsabilité pour assurer le suivi médical de leurs administrés, en poursuivant les examens de la thyroïde.

«FORMER LA POPULATION À VIVRE AVEC LA RADIOACTIVITÉ» Fin 2016, nous avons appris avec stupeur que le lycée départemental de Fukushima avait organisé pour certains lycéens une visite de la centrale accidentée. Depuis, cette visite de Fukushima Daiichi a été intégrée au cursus de l'Université de ce département. D'autre part, dans une commune où les directives d'évacuation ont été levées, un concours a été organisé à l'intention des lycées professionnels de tout le pays: il s'agissait de concevoir des robots destinés au démantèlement des réacteurs.

À Miharu, ma propre commune, un «Centre de création de l'environnement de Fukushima» a été inauguré en 2016. Dans le bâtiment à vocation pédagogique de cet établissement, on incite les visiteurs, grâce à des jeux vidéo et des visuels très élaborés, à en apprendre plus sur la radioactivité. Un an après son ouverture, 100 000 personnes sont déjà venues visiter cet endroit - en majorité des enfants et des jeunes. Et parmi les commentaires qu'ils laissent, on lit souvent des témoignages comme ceux-ci: «Je croyais que la radioactivité était néfaste. Je suis heureux d'apprendre qu'elle est utile à la médecine et à la science.» «Avant, j'avais peur de la radioactivité. À présent j'ai compris qu'elle existe dans la nature et que les aliments en contiennent, et ça m'a rassuré(e).» «Si tout le monde vient ici pour s'informer, la discrimination envers Fukushima pourra disparaître»

Cet «enseignement» est donc bien loin de faire comprendre la dangerosité des éléments radioactifs présents dans notre environnement, et ne propose pas aux habitants des moyens concrets de protection contre la contamination, qu'elle soit interne ou externe.

«QUE JUSTICE SOIT FAITE» C'est dans ce climat que des procès ont été intentés au civil, soit pour exiger de l'opérateur TEPCO le versement de dommages et intérêts, soit pour mettre en cause les erreurs des autorités administratives. Pour bon nombre d'entre eux, le verdict devrait être rendu cette année. Déjà, certains juges ont reconnu que le gouvernement japonais et TEPCO avaient négligé les mesures préventives qui s'imposaient contre le tsunami.

Quant à la plainte déposée au pénal en 2012 par un groupe de 14 000 personnes, la première audience du procès a enfin eu lieu en juin 2017 à Tôkyô. Les trois prévenus, anciens hauts dirigeants de TEPCO, refusant de reconnaître leur propre responsabilité dans l'accident, ont plaidé «non coupable». Mais les avocats des plaignants, à qui est dévolu le rôle de procureur dans cette affaire, sont parvenus à rassembler de nombreuses preuves: elles vont permettre de démontrer l'inaction caractérisée de TEPCO en matière de mesures préventives face au tsunami.

La bataille historique contre les acteurs de l'industrie nucléaire est donc engagée désormais. Nous souhaitons vivement que ce procès ait une répercussion internationale. Nous faisons circuler une pétition adressée au président du Tribunal régional de Tôkyô pour lui demander un jugement impartial en la matière. Ses versions anglaise et française existent également. Merci de nous aider en la signant et en la diffusant largement: <http://kokuso-fukusimagenpatu.blogspot.fr/p/please-sign-petition.html>

L'hiver a été très rude cette année encore à Fukushima. Mais sous la terre gelée dorment des graines qui vont germer au printemps. N'oublions jamais de rêver à l'avènement d'une nouvelle ère, tout en vivant pleinement l'instant présent et en restant fidèles à nos convictions. Et à l'image de la mer qui relie toutes les régions du monde, restons unis et ne manquons pas une occasion de renforcer nos liens de solidarité.



Fukushima, le 11 mars 2018, Ruiko MUTO, «Femmes de Fukushima contre le nucléaire», déléguée de la partie plaignante au procès pénal intenté contre les dirigeants de TEPCO.

(traduction française: yosomononet-france)

<http://yosomononet.blog.fc2.com/> yosomononet@gmail.com

